

ET LA SUITE ?

# Des suivis scientifiques pour comprendre la vallée qui évolue

L'objectif : comprendre comment les nouveaux milieux sont colonisés par la faune et la flore, puis comparer l'évolution du site avec d'autres vallées littorales normandes.

## Quel rôle pour l'Agence de l'eau après les travaux ?

Delphine Jacono, chargée de projets rivières, zones humides, littoral à l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le résume simplement : « *Le rôle de l'Agence de l'eau ne change pas.* » Elle reste mobilisée auprès des maîtres d'ouvrage pour accompagner techniquement et financièrement les actions liées aux travaux, à la gestion, à la connaissance à travers des suivis scientifiques et à l'animation du projet. L'Agence ne réalisera pas elle-même les suivis, mais aidera à les organiser, à identifier les bons intervenants, à les financer et à structurer le dialogue entre les acteurs. Elle s'appuie notamment sur le GIP Seine-Aval, chargé d'aider à définir les protocoles, organiser les échanges de données et interpréter les résultats.

## Un premier suivi est lancé dès 2026 pour environ deux ans.

Il concerne les secteurs directement transformés par les travaux : nouveau lit de la Saône, berges, filandres, baissières et zones terrassées. L'objectif est de comprendre comment la biodiversité colonise ces nouveaux milieux. Quelles espèces arrivent, à quelle vitesse, et comment les espaces recréés évoluent après la reconnexion à la mer. « *Les choses bougent très très vite* », souligne Delphine Jacono. Certaines zones terrassées ont déjà vu apparaître une flore halophile, adaptée aux milieux salés, alors même que le chantier était encore en cours. Plusieurs acteurs contribueront à documenter cette évolution : le Conservatoire botanique de Normandie inventoriara la flore, notamment sur les berges du nouveau lit ; l'Université de Rouen poursuivra les suivis sur la circulation de l'eau douce et de l'eau salée, les mouvements de sédiments, l'évolution des berges et des annexes hydrauliques ; le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie continuera à suivre la qualité des eaux de surface et souterraines ; la Cellule de suivi du



littoral normand réalisera des pêches scientifiques dans la Saône et ses annexes, ainsi que des suivis sur les crustacés, les macro-invertébrés et les habitats marins côté estran.

## À partir de 2028, un suivi scientifique complet doit prendre le relais.

Il permettra de comparer l'état de la vallée avant et après les travaux, mais aussi de rapprocher son évolution de celle d'autres sites, comme la basse vallée de l'Yères. L'enjeu est de disposer de méthodes communes pour mieux comprendre les effets des reconnexions à la mer sur les vallées littorales normandes. Ce suivi complet s'appuiera sur les protocoles travaillés avec plusieurs partenaires scientifiques et techniques, parmi lesquels l'INRAe, l'Office français de la biodiversité, l'Université de Rouen et les acteurs régionaux déjà mobilisés sur la Saône et l'Yères. Il servira aussi à ajuster la gestion du site dans le temps. Il ne s'agit pas seulement de produire des données scientifiques, mais de comprendre comment la vallée fonctionne désormais. Les résultats devront également être partagés avec les habitants, les élus et les acteurs locaux.

# LA BASSE VALLÉE DE LA SAÔNE, L'ADAPTATION GRANDEUR NATURE



Après les travaux de reconnexion, la basse vallée entre dans une phase évolutive. Des suivis scientifiques et de nouveaux acteurs permettront d'observer l'évolution des milieux, de comprendre leurs transformations et d'adapter la gestion.

## Des panneaux d'interprétation pour lire le site



**POUR ACCOMPAGNER LA DÉCOUVERTE** de la basse vallée, la boucle de la Saône, un parcours pédestre de 3,6 km, est en cours de finalisation. Des panneaux d'interprétation y seront installés au cours de l'été 2026. Ils apporteront des clés de lecture simples sur les paysages, les milieux naturels, l'histoire du site et les transformations engagées dans le cadre du projet Basse Saône 2050. Ces panneaux seront complétés par un guide de découverte diffusé à l'Office de tourisme de Quiberville-sur-Mer.



## Qu'est ce que le projet Basse Saône 2050 ?

**Adapter le territoire de la basse vallée de la Saône** aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est l'ambition du projet de territoire Basse Saône 2050, qui intègre trois volets :

- appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;

- prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes...) ;
- améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.

ET LA SUITE ?

# Basse Saône 2050 : les travaux sont terminés, mais le projet continue

Avec la fin des travaux, une nouvelle étape s'ouvre dans la vallée, moins visible, mais tout aussi importante : celle de la gestion, du suivi et de l'adaptation dans le temps.

**A**près plusieurs années de concertation, d'aménagements et de chantier, le site entre dans une nouvelle phase. Pour Régis Leymarie, délégué adjoint de rivages Normandie du Conservatoire du littoral, le premier message est clair : « *Ce n'est pas parce que la phase de travaux s'arrête qu'il n'y a plus d'interlocuteurs sur le quotidien, la gestion du site, le suivi.* »

**LE PROJET CHANGE** donc de rythme, pas d'ambition. Les acteurs publics déjà engagés restent présents : le Conservatoire du littoral, propriétaire d'une grande partie des terrains, le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie, la Communauté de communes Terroir de Caux, les communes de Quiberville-sur-Mer, Sainte-Marguerite-sur-Mer et Longueuil, ainsi que le Département de la Seine-Maritime. La gouvernance va simplement évoluer. Aux échanges très opérationnels de la période de



**RÉGIS LEYMARIE**  
Délégué adjoint de rivages Normandie  
au Conservatoire du littoral

chantier succédera un cadre plus classique de gestion de site naturel, avec un comité de gestion annuel permettant de faire le point sur les actions menées, les suivis réalisés et les ajustements nécessaires.

**CETTE NOUVELLE ORGANISATION** doit d'abord clarifier le « qui fait quoi ». Le Conservatoire du littoral coordonnera la cohérence d'ensemble sur son domaine. Le Département de la Seine-Maritime prendra davantage de place au titre des Espaces naturels sensibles. Le Syndicat Mixte des Bassins Versants assurera une partie du suivi post-travaux et de la gestion courante au titre de sa compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des

inondations). Les communes interviendront sur les cheminements, les belvédères et les espaces d'accueil du public. « *Les pièces du puzzle devraient être mises et officialisées en fin d'année 2026 (ou début 2027)* », précise Régis Leymarie. Ensuite viendra l'élaboration d'un plan de gestion, sur deux à trois ans, qui fixera une trajectoire pour les dix années suivantes.

**LA BASSE VALLÉE** ne sera pas un décor figé. La reconnexion avec la mer fait évoluer les milieux : circulation de l'eau salée et douce,

tracé de la Saône, berges, zones humides, habitats naturels. « *L'écosystème va changer* », résume Régis Leymarie. C'est même tout l'enjeu de cette nouvelle phase : observer, comprendre, puis ajuster la gestion au fil du temps. L'Agence de l'eau Seine-Normandie restera en accompagnement technique et financier, tout en animant l'acquisition de connaissances post-travaux. Elle s'appuiera notamment sur le GIP Seine-Aval, nouvel acteur chargé d'aider à formaliser les protocoles, organiser le travail collectif, interpréter les données et partager les résultats.

**DEUX TEMPS DE SUIVI SCIENTIFIQUE** sont prévus. Dès 2026, un premier suivi, mené sur deux ans, observera la colonisation des milieux nouvellement créés. L'objectif est de comprendre quelles espèces s'installent, à quelle vitesse, et comment ces espaces évoluent. À partir de 2028, un suivi scientifique complet doit ensuite permettre de comparer la basse vallée de la Saône avant et après travaux, mais aussi de comparer son évolution avec celles d'autres vallées littorales qui entament à leur tour une réflexion pour leur adaptation au changement climatique.

**POUR LES HABITANTS ET LES VISITEURS**, le changement le plus visible sera l'ouverture de nouveaux points de découverte. Une boucle piétonne permettra de faire le tour du site, tandis que plusieurs belvédères offriront des vues sur la vallée renaturée. Mais l'intérieur du site, lui, restera interdit au

public. Régis Leymarie insiste sur ce point : « *Il s'agit d'abord d'une question de sécurité des personnes. Le tracé de la Saône n'est pas stabilisé, les grandes marées peuvent submerger certaines parcelles et les berges évoluer rapidement* ».

**CETTE FERMETURE** n'est donc pas une mise à distance, mais une condition de réussite. Le cœur de la vallée devient un espace dédié à la biodiversité, où poissons, oiseaux, habitats naturels et milieux aquatiques pourront retrouver une dynamique plus spontanée. Le public pourra observer sans perturber, depuis les cheminements et les fenêtres aménagées. « *Il va y avoir une plus-value, une découverte de site qui n'existait pas* », souligne Régis Leymarie.

Le projet Basse Saône 2050 entre ainsi dans sa seconde vie. Les travaux ont transformé le paysage ; la gestion devra désormais accompagner ce paysage vivant. C'est sans doute là que commence la partie la plus passionnante du projet : non plus seulement construire, mais apprendre à suivre une basse vallée qui se remet en mouvement, à comprendre les espèces qui s'y installent et à faire connaître ces évolutions.



## LA RECONNECTION DE LA SAÔNE SUIVIE PAR LES TECHNICIENS NORMANDS

Le 10 décembre 2025, des techniciens rivière, spécialistes des milieux aquatiques de la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) Calvados Orne Manche ont visité le chantier de reconnexion. Le groupe, accompagné de partenaires du projets, a parcouru le site pour mieux comprendre les enjeux hydrauliques, écologiques et techniques de cette opération majeure. Le nouveau lit de 1,6 km, reconnecté depuis le 4 décembre, marque une étape clé. Les travaux se poursuivent en 2026 avec la création d'une filandre, des modelés protecteurs et la végétalisation du site.

## LES ÉLUS DÉCOUVRENT L'AVANCEMENT DU CHANTIER

Le 21 avril 2026, les élus de Longueuil, Quiberville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer ont été accueillis par le Président du Syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne Scie (SMBVSVS) pour une visite du chantier. Après un temps de présentation à la Charreterie de Longueuil, ils ont rejoint le terrain afin d'observer l'avancement des travaux, les secteurs déjà transformés et les prochaines étapes.

Les interventions de Régis Leymarie du Conservatoire du littoral, de Laurent Topin, directeur du SMBVSVS, et de l'entreprise Charier ont permis de préciser les enjeux techniques et opérationnels de cette phase de chantier.